AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-6-77436445

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 60-95-87 (Postes 426 et 427) Tél. (78) 62.20.30 (P. 426 & 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Bulletin N° 87 — Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région — 10 Juin 1977

VIGNE

MILDIOU - BOTRYTIS -

Après une décade très sèche, les conditions sont redevenues brusquement très favorables à partir du 8 Juin à la propagation de ces maladies en toutes régions.

Un traitement devra par conséquent être appliqué dès réception à l'aide d'un produit efficace contre ces deux maladies, ainsi que dans les régions contaminées, contre le black-rot.

La protection sera maintenue contre l'oïdium sur cépages sensibles.

TORDEUSES de la GRAPPE (1è génération) -

La protection reste nécessaire au moins jusqu'au 25 Juin dans les vignobles du bassin de la Loire (Forez et Roannais) et du Léman.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES -

Une nouvelle vague de taches devant apparaitre à partir du 21 Juin à la suite des contaminations du 8. Il y aura donc lieu d'appliquer un traitement peu avant le 20 Juin, la protection devant néanmoins rester assurée entre temps.

MOUCHE de la CERISE -

Devant l'importance des contaminations constatées sur certains lots de cerises, nous rappelons les conseils des bulletins précédents.

CULTURES DIVERSES

MILDIOU et ALTERNARIA de la POMME de TERRE et de la TOMATE -

Renouveler d'urgence les traitements et les étendre jusqu'à une altitude de 650 m dans le sud de la région où 500 m dans le nord.

- sur tomate de conserverie, entreprendre dès réception le premier traitement contre ces maladies.

PYRALE du MAIS -

Aucun traitement ne s'impose encore.

PUCERONS des CEREALES -

Les conseils du bulletin précédent restent valables et la vigilance reste de rigueur notamment dans les régions au sud de Lyon jusqu'ici moins contaminées que le bassin de la Saône.

Le Chef de Circonscription phytosanitaire
"Rhône-Alpes",

R. GIREAU.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.

P279